

Atelier Interactions

Année	4	Heures CM	14	Caractère	obligatoire	Code	M71AVT-A1
Semestre	7	Heures TD	84	Compensable	non	Mode	Atelier
E.C.T.S.	12	Coefficient	1	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Steck

Objectifs pédagogiques

Acquis et compétences attendus au terme de l'atelier :

- travailler en équipe ;
- appréhender les problématiques techniques qui se posent à l'échelle de l'ilot ;
- maîtriser les indications urbaines nécessaires pour engager un travail architectural de qualité ;
- comprendre les réciprocitys d'impact entre les échelles architecturales et urbaines ;
- réaliser un plan guide ;
- savoir choisir le mode de rendu, l'échelle et le cadrage de représentation par rapport au sujet traité pour accompagner le discours ;
- prendre du recul et avoir l'esprit critique.

Contenu

Suite à l'expérience des grands ensembles, l'ilot est redevenu une échelle importante de réflexion dans la création et les mutations du tissu urbain. Il constitue une échelle d'intervention difficile pour l'architecte dans le champ de l'urbanisme, qui y joue sa légitimité et la définition de son rôle dans le processus de fabrication de la ville. Mais qu'est-ce qu'un ilot ? Quelle forme revêt-il ? De quelle conception de la ville et de la société est-il le reflet ? Quelles incidences ont ses caractéristiques sur l'architecture et notre cadre de vie ? Qu'est-ce qu'un ilot demain à l'aune des défis du XXIème siècle ? L'atelier de projet aura pour ambition de prendre du recul par rapport aux opérations urbaines actuelles et passées, et de réfléchir aux alternatives et évolutions possibles.

L'« ilot » se situe quelque part entre le quartier et la parcelle. Parfois il peut se réduire à une parcelle monofonctionnelle, parfois il peut avoir la complexité d'un quartier et des dimensions impressionnantes. En tout cas il est un lieu d'interaction et d'articulation entre le projet urbain et le projet architectural où il est possible de « tester » les intentions du projet urbain pour le re-questionner en terme de programme, de volumétrie, de porosité, etc.. Il permet aussi le passage à une phase de choix plus « opérationnelle » (découpage parcellaire, réseaux, écoulement des eaux de pluie, qualité des vues, densité, alignements de façade, etc.), dans le but d'engager un travail architectural de qualité. L'atelier permettra de se familiariser avec les missions de l'architecte dans le champ de l'urbanisme à travers les fondements de la maîtrise d'œuvre urbaine, en s'appuyant sur les acquis du cycle licence dans le domaine « Architecture, Ville et Territoire » et sur l'expérimentation du projet logement. Il permettra aussi de questionner le rôle de l'architecte dans la conception de l'ilot et plus largement du cadre de vie.

L'atelier de projet sera articulé autour de la notion d'« interactions » (action ou influence réciproque qui peut s'exercer entre deux ou plusieurs objets, corps, phénomènes ou systèmes physiques) : entre un individu et les membres d'une équipe ; entre étudiants et enseignants ; entre l'architecte-coordonnateur et l'architecte « maître d'œuvre » ; entre le projet urbain et le projet architectural. L'idée est de comprendre que l'architecte s'insère au travers de ses missions à différents moments d'un processus dans un projet collectif qui peut être long. Il doit avoir la capacité d'interpréter un travail effectué, travailler avec d'autres champs professionnels, transmettre sa contribution à tout moment à l'aide des outils dont il dispose.

Afin d'appréhender différentes missions de maîtrise d'œuvre urbaine, l'atelier se déroulera en trois temps :

- Phase de diagnostic par équipe : réalisation d'une vidéo sensible du ressenti des lieux ; diagnostic technique orienté par thématiques ;
- Phase de projet urbain par équipe : réalisation d'un plan-guide d'aménagement et de programmation à l'échelle du site de projet, accompagné de prescriptions urbaines, architecturales et paysagères à l'échelle d'un ilot stratégique ;
- Phase individuelle de projet de conception architecturale : organisation d'un mini-concours d'architecture de niveau esquisse à partir des prescriptions réalisées dans la phase de projet urbain par équipe.

Antoine Steck, architecte-urbaniste, animera l'atelier tout au long du semestre.

Il pourra compter sur l'équipe du domaine 'Architecture Ville et Territoire', et en particulier :

- Gaëtan Haist, paysagiste-urbaniste, qui apportera un regard complémentaire dans le suivi des projets ;
- Gwenaëlle Zunino et Agnès Hausermann, architectes-urbanistes, qui interviendront ponctuellement pour apporter leur expertise et leurs connaissances sur certains sujets lors de moments clefs de l'atelier.

L'atelier vit tout au long du semestre en interaction avec les cours associés, de par la participation des enseignants de l'équipe encadrante aux autres enseignements à des degrés d'implication divers, mais aussi de par un travail sur des sujets et sites de projets communs :

- Gaëtan Haist animera un cours 'Milieu, Urbanisme, Paysage', qui permettra d'acquérir des connaissances, des outils et des références, qui seront utiles tout au long du Master dans le domaine 'Architecture, Ville et Territoire' ;
- Agnès Hausermann animera un enseignement 'Architecture et Urbanisme Participatif' sur le même site de projet que celui de l'atelier, et en étroite collaboration dans la phase 'Diagnostic' pour mutualiser les apports des deux enseignements.

Les sites de projets permettront de confronter les étudiants à une situation concrète, qui répond à des enjeux exprimés par une collectivité dans un centre-bourg ou dans une ville moyenne. Ceci afin qu'ils puissent travailler dans un contexte qui se situe entre la Métropole, explorée à Nancy en Licence 3, et les territoires ruraux explorés dans l'Atelier 'Hors les Murs' au second semestre du Master 1.

Au-delà de découvrir des situations très diverses dans leur cursus, qu'ils seront amenés à pratiquer dans leur vie professionnelle, les étudiants pourront présenter leur travail à des professionnels issus d'autres formations que celle d'Architecte, ainsi qu'aux élus et techniciens concernés par les sites de projet.

Mode d'évaluation

- Phase de diagnostic et d'observation de la ville : différents exercices réalisés en équipe et présentés à l'oral ;
- Phase de projet urbain et traduction en prescriptions urbaines, architecturales et paysagères : travail en équipe présenté devant un jury ouvert à des personnalités extérieures à l'ENSA ;
- Phase de projet architectural à partir des prescriptions réalisées dans la phase précédente : travail individuel présenté devant un jury 'de concours'.

Bibliographie

- PANERAI P., CASTEX J., DEPAULE J.-C., 1997. 'Formes urbaines, de l'îlot à la barre'. Éditions Parenthèses. Collection Eupalinos.
- LUCAN J., 2012. 'Où va la ville aujourd'hui? Formes urbaines et mixités'. Éditions de la Villette.
- MASBOUNGI Ariella, 2013. '(Ré)aménager les rez-de-chaussée de la ville'. Groupe Moniteur. Collection projet urbain.
- GEHL Jan, 2012. 'Pour des villes à échelle humaine'. Les Éditions Ecosociété.



